

ECLAIRAGES

Magazine de l'Œuvre Nationale des Aveugles

N°5



Novembre 2016 - avril 2017
Semestriel



> p. 7

Une journée avec...
Linda, bibliothécaire à l'ONA



> p. 10

Témoignages d'un professeur
de musique et d'un chef
cuisinier

DOSSIER

Emploi et handicap :
incompatibles ?

Quel regard portons-nous sur l'accès à l'emploi ?

- 03** > **Dossier**
Emploi et handicap : incompatibles ?
- 07** > **Une journée avec...**
...Linda, bibliothécaire à l'ONA !
- 08** > **Interview**
Isabel, bénévole chez *DUO for a JOB*
- 09** > **Le chiffre**
L'inclusion des personnes déficientes visuelles dans la société
- 10** > **Témoignage**
Témoignages d'un professeur de musique et d'un chef cuisinier
- 11** > **Agir avec nous**
Une récolte de bouchons au profit de l'ONA !
- 12** > **Made in ONA**
Nos activités à la loupe
- 13** > **L'événement**
Repas dans le noir
- 14** > **Le projet**
Un jeune malvoyant dans un camp spatial américain
- 15** > **Nos victoires**
Les réussites de nos jeunes et des projets qui font notre fierté

Œuvre Nationale des Aveugles asbl

Eclairages - magazine semestriel

Boulevard de la Woluwe, 34/1
1200 Woluwe-Saint-Lambert
02/241.65.68 - info@ona.be
www.ona.be
facebook.com/ONA.Belgique

Bénédicte Hanin, Vincent
Leonard, Angela Marinaro,
Anne-Sophie Reuzeau, Isabel
Verstraeten, Aurore Walgraffe,
Linda Widar

Éditeur responsable :
Bénédicte Fripiat

Production : Manufast

Comité de rédaction :
Cécile de Blic, Maureen De
Roo, Antoine Terwagne

© Copyright – ONA asbl
Aucun extrait de cette
publication ne peut être
reproduit sans l'accord
préalable de l'Œuvre
Nationale des Aveugles asbl.

Ont participé à ce numéro :
Vincent Buyl, Pierre De
Roover, Bénédicte Fripiat,

L'emploi. Pilier de nos sociétés, il traverse actuellement une crise dont peu sont épargnés. Mais si la situation est difficile pour tous, imaginez la difficulté pour une personne en situation de handicap ! Trouver un emploi, s'y sentir bien, s'adapter et se faire accepter, voilà quelques-uns de ses défis quotidiens.

Ce thème nous interpelle au quotidien, et soulève de nombreuses questions, c'est pourquoi nous avons voulu en faire le dossier de ce 5^{ème} numéro d'Eclairages. Lorsqu'il est vécu dans de bonnes conditions, l'emploi est un vecteur extraordinaire de lien social et de bien-être. Mais vous le verrez dans notre dossier, il n'est pas simple de trouver sa place lorsqu'on a une déficience.

Et si nous nous intéressons d'abord à la législation, nous n'avons évidemment pas manqué l'occasion d'aller à la rencontre de personnes déficientes visuelles qui travaillent avec passion et dont le quotidien peut être source d'inspiration pour d'autres.

Vous l'avez compris, le fil rouge de cette édition est l'emploi, mais nous vous proposons également des pages consacrées à nos projets : parmi eux, une expérience unique de repas dans le noir ou encore le récit inédit d'un jeune malvoyant dans un camp spatial américain ! Pour clôturer ce numéro, un petit aperçu de réussites dont nous sommes fiers.

Je finirai cet éditto avec l'espoir que les personnes qui lisent ce magazine puissent, demain, agir pour une société plus inclusive.

Bonne lecture,

Bénédicte Fripiat
Directrice de l'ONA



Emploi et handicap : incompatibles ?

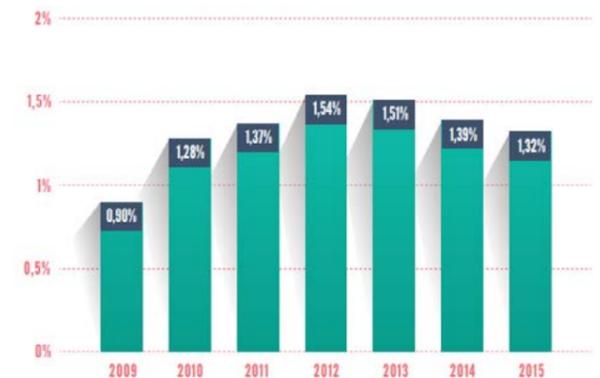
« Votre CV est excellent, mais vous n'avez pas assez d'expérience », « il vous manque quelques compétences », « vous êtes trop qualifié(e) », « vous êtes trop jeune », « trop âgé(e) »... La recherche d'emploi est une réalité à laquelle nous sommes tous, un jour ou l'autre, confrontés. Et si cette réalité est par nature source de stress, elle est bien souvent à l'origine d'idées reçues, véritables obstacles à l'obtention d'un travail. Découragement, frustration, incompréhension... Que vivent alors les personnes en situation de handicap ? Nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponses dans ce dossier.

L'emploi et le handicap

La Belgique a officiellement associé ces deux termes en signant la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées, adoptée en 2006. L'article 27 leur reconnaît en effet « le droit au travail, notamment à la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts, favorisant l'inclusion et accessibles aux personnes handicapées. » L'article prévoit également des mesures pour les personnes atteintes de handicap en cours d'emploi.

Mais, devons-nous le préciser, les textes de lois ne suffisent pas. Pour que de réels changements soient observés en termes d'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap, il faut que des mesures concrètes soient mises en place à chaque niveau de pouvoir.

C'est ainsi qu'en 2009, la CARPH (Commission d'accompagnement pour le recrutement de personnes avec un handicap dans la fonction publique fédérale) a été instaurée en Belgique afin d'évaluer la situation d'emploi des personnes en situation de handicap, et de conseiller le gouvernement sur cette politique. « Elle est



Chiffres issus du rapport d'évaluation de la CARPH (2015)

également chargée d'évaluer les efforts entrepris par les organisations fédérales pour atteindre l'objectif fixé à 3 % de mise à l'emploi de personnes avec un handicap. »

Dans son rapport d'évaluation de 2015, la CARPH annonce un taux d'emploi de personnes reconnues comme ayant un handicap de 1,32 % (voir graphique ci-dessus). Nous sommes donc encore loin de l'objectif fixé, et cette constatation est également observée dans les autres secteurs que l'administration publique.

Dans ce dossier, nous ne pourrions passer en revue toutes les initiatives qui ont été proposées en matière de mise à l'emploi, tout comme nous ne saurions pas citer tous les organismes et associations qui œuvrent pour qu'emploi et handicap soient des réalités qui s'entendent. Mais nous tenterons d'en donner un aperçu, en nous basant, dans certains cas,

sur l'expérience de personnes déficientes visuelles.

L'emploi à l'ère de la crise

Crise. Ce mot présent dans les discours politiques touche de nombreux secteurs et impacte la vie de chacun. Cette crise continue à entraîner de nombreuses complications et n'a pas épargné le secteur de l'emploi. Rendement et efficacité sont devenus des mots à la mode, qui influencent bien des stratégies d'entreprises et qui laissent parfois peu de place à ce qui fait l'humain : ses forces, mais aussi et surtout ses faiblesses, ses difficultés, ses limites.

Aujourd'hui, nous observons que le handicap est encore considéré comme un obstacle. Dans la société en général, mais également dans le secteur de l'emploi. Il faut donc avant tout prendre conscience que s'il est difficile de trouver un emploi à l'heure actuelle, cette

réalité l'est d'autant plus pour une personne en situation de handicap, trop systématiquement considérée comme inapte au travail et pour qui d'autres obstacles s'ajoutent à la longue liste des difficultés rencontrées lors d'une recherche d'emploi.

Regards sur l'emploi et le handicap

Du côté de l'employeur

Au cours de nos lectures sur le sujet, nous avons pu retenir quelques grandes idées qui viennent à l'esprit des employeurs lorsqu'on leur propose d'engager une personne présentant une déficience : perte de rentabilité, manque d'autonomie, difficultés d'intégration, crainte du regard des clients... Tant de réflexions qui témoignent d'une inquiétude légitime, mais qui laissent à penser que la personne est avant tout considérée pour son handicap, et moins pour ses compétences, ses talents, sa personnalité. Il y a donc encore aujourd'hui une méconnaissance de toutes les solutions qui sont mises en place pour que chacun y gagne - pour la personne porteuse de handicap : un emploi qui l'épanouira ; pour l'employeur : un collaborateur motivé et efficace.

Du côté de la personne en situation de handicap

Nous nous basons ici sur l'expérience



L'accompagnement et le soutien, des aides précieuses lors de la recherche d'emploi

des assistants sociaux de l'ONA, qui rapportent les témoignages de personnes déficientes visuelles. Ils observent que ces personnes expriment le désir d'être actives et de trouver un emploi, mais que la peur prend parfois le dessus. Il y a tout d'abord la peur de ne pas être à la hauteur, de ne pas savoir répondre aux exigences du monde du travail. Elles savent qu'elles ont besoin de plus de temps pour effectuer un travail, elles craignent donc le décalage entre l'objectif de rendement de la société et leur réalité dans l'exécution des tâches. Et si elles ne parvenaient pas à trouver leur place ?

Comme l'explique Anne-Sophie Reuzeau, assistante sociale à l'ONA, « à l'heure actuelle, l'emploi assure un statut, une place, et est une valeur primordiale de la société. L'absence de travail peut donc représenter un handicap supplémentaire ». En effet, la personne se sent alors exclue de la société et il arrive qu'elle ressente également un sentiment de culpabilité en constatant qu'elle ne peut pas se rendre « utile ». Il est donc important qu'elle puisse faire face à ses appréhensions et qu'elle puisse être accompagnée et rassurée dans son projet professionnel.

Quel type d'emploi ?

Nous avons évoqué le regard que porte la société sur l'accès à l'emploi pour les personnes porteuses de handicap. Si la méconnaissance et les idées reçues restent encore bien ancrées dans les esprits, on les retrouve également quand on parle du type d'emploi auquel ces personnes peuvent avoir accès.

À cet égard, l'exemple des travailleurs déficients visuels est édifiant : le métier d'accordeur de piano, ou le travail de cannage et de rempaillage leur étaient traditionnellement réservés.

Aujourd'hui, grâce notamment à l'évolution des technologies, de nombreuses professions leur sont devenues accessibles : secrétariat, informatique, kiné, enseignement...

En effet, le matériel s'étant précisé et perfectionné, il apporte une aide considérable dans l'accomplissement de tâches professionnelles. Les personnes déficientes visuelles, par exemple, peuvent compter sur de nombreux outils : des barrettes braille qui lisent ce qui est indiqué sur l'écran, des logiciels de synthèse vocale qui lisent oralement les informations, des logiciels d'agrandissement, des TV-loupes ou encore des scanners à reconnaissance vocale.

Des technologies qui ont ouvert les portes de l'emploi aux personnes déficientes visuelles, et qui ont considérablement transformé leur quotidien. Si les obstacles et les préjugés demeurent, ces technologies prouvent que des solutions sont possibles pour rendre l'emploi accessible à une personne porteuse de handicap.

La recherche d'emploi

Avant de parler concrètement de « mise à l'emploi », il est important de rappeler toutes les démarches qui la précèdent et qui font de la recherche d'emploi un chemin qui peut être long et complexe. Toute personne peut néanmoins compter sur divers services et associations pour la guider dans ce processus. Il y a tout d'abord les conseillers d'Actiris à Bruxelles et du Forem

en Wallonie. Ils accompagnent la personne dans sa recherche d'emploi, la conseillent, l'orientent vers des aides et services adaptés à sa demande. En Wallonie, le Forem travaille en partenariat avec des « Carrefours Emploi Formation » qui soutiennent le projet professionnel de la personne et lui proposent des formations. Pour les Bruxellois, Bruxelles Formation est l'organisme officiel chargé de la formation professionnelle des chercheurs d'emploi.

Nous avons cité des aides mises à la disposition de toute personne qui cherche un emploi. Mais il existe également des aides spécialement destinées aux personnes en situation de handicap. C'est notamment le cas de Wheel-it, une plateforme en ligne qui permet aux employeurs de diffuser leurs offres d'emploi et aux personnes handicapées de poster leur CV et de postuler directement. L'asbl Diversicom, elle, « facilite la mise à l'emploi des personnes handicapées sur base de leurs compétences. » Elle les accompagne dans leur recherche d'emploi, conseille l'employeur et sensibilise à l'accès à l'emploi pour les personnes présentant une déficience.

Certaines associations possèdent quant à elles leur propre centre de formation professionnelle. Elles accompagnent la personne dans la construction de son projet professionnel, la forment à l'utilisation d'un matériel adapté, l'aident par exemple à rédiger sa lettre de motivation ou la préparent à un entretien d'embauche.

À l'ONA, les assistants sociaux accompagnent les personnes déficientes visuelles dans leur

projet professionnel.

Anne-Sophie Reuzeau explique : « Il s'agit d'un travail de coordination avec des partenaires pour rendre le projet réalisable et adapté. »

Les assistants sociaux sont également présents pour aider la personne à définir les aides dont elle a besoin, la conseiller dans l'utilisation du matériel adapté ou encore repérer avec elle le nouvel environnement de travail. L'ONA offre aussi des conseils à l'employeur sur l'aménagement du poste de travail, les aides financières qui peuvent lui être octroyées, etc. « Nous sommes là pour offrir une aide humaine et technique, mais aussi pour sensibiliser au handicap visuel », continue Anne-Sophie Reuzeau.

La mise à l'emploi

À l'origine de la mise à l'emploi de personnes en situation de handicap, il y a notamment les Entreprises de Travail Adapté (ETA) : « les ETA sont des associations sans but lucratif ou des « sociétés à finalité sociale » ayant pour objectif premier d'assurer un travail utile et rémunérateur aux travailleurs handicapés, de leur permettre un perfectionnement professionnel et une valorisation de leurs compétences. »

Au fil des années et suivant la volonté d'intégrer pleinement la personne en situation de handicap, la mise à l'emploi n'a plus concerné uniquement les ETA. Pour favoriser l'inclusion professionnelle de personnes handicapées, des organismes ont mis en place des aides financières. C'est notamment le cas de PHARE et de l'AViQ.



Matériel adapté pour personnes déficientes visuelles (TV-loupes)

Agissant respectivement sur le territoire de Bruxelles et de Wallonie, ces organismes peuvent, par exemple, octroyer :

- Une prime d'insertion qui intervient dans la rémunération et les charges patronales de l'employeur. Le pourcentage de cette intervention financière dépend de la région ainsi que du type de contrat conclu entre la personne et l'entreprise.

- Une intervention financière pour l'adaptation du poste de travail ainsi que de l'environnement de travail : ce soutien financier peut couvrir l'achat de matériel adapté, la réorganisation des tâches, l'aménagement du temps de travail ou encore l'aide ponctuelle de collègues.

- Une prime de tutorat : l'employeur désigne un membre du personnel (ou, dans certains cas, fait appel à une personne extérieure) pour faciliter l'intégration de la personne handicapée. Le « tuteur » libère alors du temps pour guider et informer la personne.

- Une intervention dans les frais de déplacement : certaines personnes en situation de handicap ne peuvent se déplacer seules en transport en commun et font appel à des services de taxi. Grâce à cette prime, l'entreprise peut alors participer

aux frais de transport.

L'AViQ et PHARE prévoient également une prime spécifique pour les personnes handicapées souhaitant exercer en tant qu'indépendantes. Il est important de noter que ces aides ne peuvent être obtenues que lorsque le handicap de la personne a été reconnu officiellement par le SPF (Service Public Fédéral).

Entre la recherche d'emploi et la mise à l'emploi, la personne peut opter pour des solutions intermédiaires : l'AViQ et PHARE ont par exemple mis en place un « stage de découverte ». Ce stage permet à une personne porteuse de handicap de se mettre en situation, de mieux comprendre les exigences d'un métier et de vérifier si celui qu'elle a choisi d'exercer est en adéquation avec sa personnalité et ses compétences.

La personne peut également vivre l'expérience du « DUOday ». Cette action qui a lieu une fois par an vise à sensibiliser les employeurs à l'emploi de personnes en situation de handicap. « Le concept est simple : une entreprise ouvre ses portes, un jour déterminé, à une personne handicapée. Durant cette journée, un duo se crée entre cette dernière et un travailleur volontaire. Cette journée implique une participation active aux tâches habituelles du travailleur de l'entreprise, voire lorsque la chose n'est pas possible, une observation de son travail. »

Le volontariat comme alternative

Il arrive que le projet de la personne ne soit pas nécessairement de trouver un emploi rémunéré. Elle peut en effet avoir simplement

besoin de s'impliquer dans un projet, de rester active... Pour aider la personne dans sa recherche de volontariat, il existe des asbl comme PUSH, qui « souhaite notamment favoriser l'accès au volontariat à toute personne qui souhaite mettre sa compétence au service de la collectivité, sans que sa déficience ne constitue un handicap dans sa participation sociale ».

Bien plus qu'un emploi

Lorsqu'on demande à des personnes en situation de handicap d'expliquer ce que leur apporte leur emploi, bien souvent, les réponses ne relèvent pas seulement du revenu et de l'activité. En effet, on observe que l'emploi peut être surtout un facteur d'épanouissement et un créateur de liens sociaux. Exercer une profession permet à la personne de se réaliser, se valoriser et se dépasser, d'apporter sa contribution à la société, d'éprouver de la fierté et de la reconnaissance... De se faire une place, tout simplement.

Dominique Schnapper, sociologue et politologue, souligne : « C'est en exerçant un emploi que les individus participent aux rythmes collectifs, établissent et entretiennent la plupart des liens sociaux... Cette participation traduit leur effort à affirmer leur identité sociale et personnelle. »

Un autre regard sur le handicap

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées a reconnu que « toute discrimination fondée sur le handicap est une négation de la dignité et de la valeur inhérentes à la personne humaine ».

Et pourtant. Malgré les mesures prises, malgré les multiples solutions mises en place, et malgré les bienfaits reconnus de l'emploi dans la vie des personnes en situation de handicap, le monde du travail leur apparaît encore trop souvent comme un mirage.

Mais le secteur de l'emploi n'est pas le seul à révéler des manques et au sein duquel nous devons agir. Comme le souligne Aurore Walgraffe, assistante sociale à l'ONA, « c'est avant tout le regard de la société sur le handicap qui doit changer ». Parce que trop souvent, on tend à résumer les personnes à leur handicap. On retient les obstacles et les difficultés, mais on en oublie l'essentiel : la personne.

Le rôle d'associations comme l'ONA est donc essentiel pour sensibiliser et conscientiser la société au handicap. Avec la volonté de parvenir un jour à changer le regard de la société, pas seulement pour cesser de se demander si emploi et handicap sont compatibles, mais tout simplement pour que le handicap soit enfin une réalité intégrée.

Sources :

- DE BACKER, Bernard. Des entreprises pour travailleurs handicapés à Bruxelles – Réalités, défis et perspectives. APEF asbl, 2005.
- SCHNAPPER, Dominique. La compréhension sociologique. Revue française de science politique, 1999, Volume 49.

- www.un.org
- www.fedweb.belgium.be
- www.aviq.be
- www.phare.irisnet.be
- www.wheelit.be
- www.diversicom.be
- www.duoday.be
- www.volontariat-handicap.com



Adaptation du poste de travail

8h : Linda arrive à l'ONA et retrouve ses 3 collègues bibliothécaires. Elle commence par allumer son ordinateur : elle l'utilise grâce à un logiciel de synthèse vocale et à une barrette braille qui lui lisent les informations visibles à l'écran. Linda visite notamment des sites et forums sur lesquels elle trouve les dernières nouveautés littéraires, des avis sur des lectures... Elle reste toujours à la page pour conseiller au mieux les lecteurs de l'ONA !

8h30 : En s'inscrivant à la bibliothèque de l'ONA, chaque lecteur fait part de ses préférences en matière de lecture. Plutôt policier ? Science-fiction ? Roman historique ? Linda veille au goût de chacun et prépare une liste de titres personnalisée. Lorsque le lecteur arrive au bout des lectures, Linda renouvelle sa « liste de lecteur » et y ajoute de nouveaux titres. Elle se base sur les demandes du lecteur et y ajoute des suggestions de la bibliothèque. Attentive aux souhaits de chacun, Linda prend le temps de sélectionner des livres qui parviendront à toucher le lecteur.

10h : Le courrier arrive et, avec lui, le retour des livres en braille et grands caractères, ainsi que les CD empruntés. Linda les déballe et les passe au scanner pour indiquer à l'ordinateur que les livres sont rentrés. Il arrive que des lecteurs aient des demandes spécifiques et glissent un mot manuscrit à l'attention de notre bibliothécaire : Linda peut toujours compter

Aveugle, Linda travaille à l'ONA depuis presque 30 ans. Si son handicap l'empêche d'effectuer certaines tâches plus visuelles, ses missions ont été adaptées pour qu'elle puisse les remplir avec la meilleure autonomie possible. Aux personnes en situation de handicap qui cherchent un emploi, Linda aimerait leur dire de « persévérer et, surtout, de trouver un emploi qui leur convient. Parce que ça permet de sortir de chez soi, de se valoriser et de faire son travail avec cœur ».

Une journée avec...

Linda, bibliothécaire à l'ONA



Utilisation d'une barrette braille

sur l'aide de ses collègues pour les lui lire. Elle encode les éventuelles demandes de lecteurs arrivées par courrier et adapte leur liste. Après avoir préparé la liste de chaque lecteur ayant retourné des livres, elle imprime le tout grâce à son imprimante braille.

13h : Après une petite pause de midi, Linda s'occupe du prêt. À l'aide des listes imprimées, elle va chercher les livres concernés dans les rayons de la bibliothèque. Braille, grands caractères ou audio, chaque livre est classé et contient un repère braille qui permet à Linda de le retrouver facilement. Elle les met ensuite dans des sacs, qui partiront dès demain chez les lecteurs. Quant aux livres empruntés qui sont revenus ce matin, après contrôle et un éventuel petit nettoyage, chacun retrouve sa place dans les rayons de la bibliothèque. Chaque jour, Linda traite une cinquantaine de prêts.

15h : Linda troque parfois son costume de bibliothécaire pour celui d'animatrice. Elle organise en effet des rencontres durant lesquelles elle fait voyager ses invités au travers d'histoires, de sons et d'ambiances venus d'ailleurs. Aujourd'hui, Linda prépare donc le prochain voyage musical !

16h30 : Une autre journée bien remplie se termine pour Linda. Elle rentre chez elle fatiguée d'avoir fait appel à toute sa concentration mais, la plupart du temps, elle trouve encore de l'énergie pour quelques lectures... Les lecteurs n'auront plus qu'à profiter des conseils passionnés de notre bibliothécaire !

Isabel, bénévole chez DUO for a JOB

DUO for a JOB fait partie de ces asbl qui offrent une aide dans la recherche d'emploi. Composée d'une petite équipe de permanents, l'asbl peut compter sur de nombreux bénévoles comme Isabel, qui agissent sur le terrain. En 2016, une nouvelle initiative est née en collaboration avec l'ONA : celle d'apporter un soutien à un jeune malvoyant. Isabel nous raconte...



Isabel et Mamadou*

Pouvez-vous présenter DUO for a JOB en quelques mots ? Quels sont ses objectifs et ses missions ?

DUO for a JOB est une asbl qui organise du coaching pour des jeunes entre 18 et 30 ans issus de l'immigration et en recherche active d'emploi. Elle les met en contact avec des personnes bénévoles de plus de 50 ans, des mentors, qui les épaulent dans leur projet professionnel pendant six mois au sein d'un duo. Ce duo est constitué en fonction des affinités du jeune et du mentor. L'asbl encadre les duos tout au long de la période de mentoring. DUO for a JOB vise ainsi à réduire les inégalités d'accès au marché du travail de ces jeunes et à valoriser les aînés.

Comment définiriez-vous votre rôle ?

Mon rôle est tout d'abord d'écouter le jeune pour pouvoir identifier avec lui ses compétences et le secteur dans lequel il aimerait travailler. Ensuite l'accompagnement devient plus concret en fonction de son projet professionnel : recherche d'offres de formation, de stage ou d'emploi, rédaction du CV et de la lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche... L'objectif est de lui donner des outils pour pouvoir mieux gérer ses démarches professionnelles dans le futur et idéalement de décrocher un emploi au bout des six mois.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous engager pour DUO for a JOB ?

J'aime l'accompagnement, spécialement des jeunes adultes, et je suis convaincue que l'insertion des jeunes dans la société par l'emploi est essentielle. Il est important pour moi que ceux que j'accompagne soient motivés et qu'ils désirent être acteurs de leur projet. Chez DUO for a JOB les jeunes le sont car ils s'y rendent de leur propre initiative.

Vous accompagnez un jeune, Mamadou, depuis quelques mois. Quelles sont ses demandes ?

Mamadou est un jeune Guinéen de 19 ans. Il est malvoyant. Motivé, il a suivi des formations, mais comme la lecture est fatigante pour lui, il aimerait plutôt apprendre sur le terrain. En faisant par exemple un stage ou de préférence en ayant un emploi car il souhaite devenir autonome financièrement. Mamadou est très sociable, il est donc tenté par le secteur de l'accueil et de la vente.

Comment se passe votre duo ? Que lui apportez-vous ?

Nous nous rencontrons une fois par semaine depuis juin. Au mois de juillet, Mamadou a décroché un stage rémunéré de trois mois dans un magasin de vêtements. Il accueillait les clients, faisait l'étiquetage, réassortissait les rayons et apprenait à tenir la caisse. Il a obtenu ce stage grâce à sa volonté et sa détermination. De mon côté, je l'ai aidé durant la procédure d'embauche, entre autres pour détecter l'offre et réagir rapidement, adapter le CV, écrire une lettre de motivation et préparer l'entretien d'embauche.

Grâce à son expérience, Mamadou a pris conscience de ses points forts et il peut maintenant encore mieux cibler le domaine dans lequel il aimerait se diriger après son stage. Nous y travaillons en collaboration avec l'ONA et Actiris.

Quel regard portez-vous sur l'accès à l'emploi pour un jeune en situation de handicap ?

Des mesures ont été mises en place pour l'aider à s'insérer dans le monde professionnel. Mais il n'est pas toujours évident d'obtenir des informations pertinentes, de savoir où les trouver et qui contacter. C'est très complexe. L'aide d'acteurs connaissant le secteur, comme l'ONA dans le cas de Mamadou, est très précieuse.

Qu'auriez-vous envie de dire à Mamadou ?

Que je crois en lui ! Il trouvera l'emploi qui lui conviendra grâce à sa volonté, son courage et son attitude positive !

*Crédit photo : DUO for a JOB

64 %

C'est le pourcentage de la population belge qui estime que la personne déficiente visuelle n'est pas suffisamment intégrée dans la société



Les activités de l'ONA, génératrices de liens sociaux et sources d'inclusion

Ce chiffre ressort d'une enquête réalisée par l'ONA en 2013 « Le regard des Belges sur la déficience visuelle ». L'objectif de cette enquête était de faire un état des lieux des connaissances et de la perception de la population belge sur la déficience visuelle. Plusieurs chiffres clés en sont sortis, dont ce pourcentage marquant : 64 %. Plus de 3 Belges sur 5 remettent donc en cause l'intégration de la personne aveugle ou malvoyante dans la société.

Depuis 1922, l'une des missions de l'ONA est, justement, de favoriser l'inclusion de la personne déficiente visuelle. Nos services d'accompagnement social et scolaire, par exemple, sont quotidiennement présents aux côtés des enfants, adolescents et adultes déficients visuels. Les assistants sociaux et accompagnateurs ne les aident pas seulement à acquérir davantage d'autonomie, mais leur offrent un suivi global, tenant compte de leurs besoins et ce, dans tous les domaines de la vie. Cela signifie notamment la reconnaissance du handicap, son évolution, l'évaluation des conséquences qu'il peut avoir sur le quotidien, les relations avec autrui, la réflexion sur la place que la personne occupe dans la société...

Notre bibliothèque, notre ludothèque et notre service loisirs proposent, quant à eux, des activités favorisant les rencontres et les échanges, permettant de créer du lien et, dans certains cas, de sortir de l'isolement. Nombreuses sont les personnes qui ressortent enchantées de ces activités, affirmant qu'elles leur ont permis de sortir de chez elles, de rencontrer du monde, mais aussi d'apprendre et de s'enrichir.

Nous veillons également à proposer des activités ouvertes à tous publics : jeunes et moins jeunes, personnes voyantes et déficientes visuelles... Nous évitons ainsi la catégorisation ou la stigmatisation, et souhaitons que chaque personne trouve sa place.

Mais le travail ne peut se situer uniquement au niveau de la personne déficiente visuelle. Bien plus important encore, c'est le regard de la société qui doit changer. Pour que le handicap soit davantage pris en compte, que les adaptations ne soient plus considérées comme des contraintes et deviennent des réflexes. Il ne suffit pas que la personne trouve sa place, il faut avant tout que la société lui en accorde une.

C'est pourquoi le service sensibilisation de l'ONA travaille sans relâche pour informer sur la déficience, sensibiliser aux conséquences que le handicap a sur le quotidien. Se mettre à la place de l'autre, ou au moins essayer de prendre conscience de ses difficultés, aborder l'autre sans maladresse et sans jugement, vivre avec la différence et l'intégrer...

Tant de thèmes que l'ONA aborde lors de ses séances de sensibilisation. Pour que le changement ne soit pas qu'une idée utopique, et devienne une réalité.

Nous profitons de cet article pour remercier les volontaires de l'ONA, qui contribuent avec nous à rendre la société plus tolérante et plus ouverte.



Témoignage

Vincent, malvoyant, est professeur de piano et de guitare. Passionné de musique, il en a fait son métier et exerce en tant qu'indépendant. Il nous raconte...

« Avant de faire de la musique une profession, j'ai été éducateur spécialisé dans un centre d'accueil pour personnes handicapées (principalement trisomiques). Ce travail m'a vraiment permis de prendre conscience des possibilités qui existent pour les personnes handicapées dans le secteur de l'emploi. Mais je n'ai pas oublié la musique pour autant ! En 2003, l'école communale de Villers-la-Ville m'a contacté pour me demander d'organiser des activités parascolaires musicales. Les parents et les jeunes m'ont alors demandé si je donnais des cours privés... L'idée a fait son chemin et j'ai donc décidé de démarrer le projet de cours de musique.

Mes élèves sont principalement des enfants (à partir de 7 ans) et des adolescents. Pour la plupart, ils n'ont encore aucune base en musique : je commence donc toujours les cours par quelques informations rudimentaires sur l'instrument qu'a choisi l'élève. Ensuite, je lui apprends à lire une partition. Lire la partition sur papier est pour moi une difficulté : je travaille donc directement sur l'ordinateur, ce qui me permet de l'agrandir. La suite de la théorie s'apprend en travaillant des morceaux.

En pratiquant ce métier, ma passion pour la musique ne cesse de croître. J'y prends beaucoup de plaisir et j'essaie vraiment de développer un cours qui correspond à chacun. Cela me permet aussi de faire des rencontres et de me lancer dans de nouveaux projets. L'un de mes objectifs pour l'avenir est de pouvoir vivre de ma passion et prendre mon envol. Je suis donc occupé à travailler sur un projet sur les soins énergétiques*, que j'aimerais lier à la musique ! »

*NDLR : pratique thérapeutique agissant sur le physique et le psychique



Vincent, malvoyant de 57 ans, est chef cuisinier dans la brasserie-restaurant "De Krebbe" à Bruxelles. Il a accepté de nous parler de son métier, qu'il exerce avec passion depuis 35 ans...

« J'ai toujours eu envie de devenir cuisinier. Quand j'étais petit, mes parents préparaient tout eux-mêmes. Ils avaient envie d'une pizza ? Ils en faisaient une. Avec une base comme ça, on ne peut qu'avoir envie de s'intéresser à la cuisine ! Aujourd'hui, je suis chef : je suis chargé de l'élaboration des menus, la préparation des plats, la finalisation des recettes, l'envoi des préparations, l'entretien de la cuisine... Il ne s'agit pas seulement de diriger, il faut d'abord montrer qu'on est soi-même capable de faire les choses et qu'on sert aux clients des produits de qualité.

Je rencontre quotidiennement des difficultés, notamment lorsque je reçois un bon de livraison que je n'arrive pas à lire. C'est un combat de tous les instants. Je demande alors aux collègues, qui sont au courant de mon handicap et qui s'adaptent. Ils savent que ma déficience est plus importante à l'œil droit, ils veillent donc à rester sur ma gauche lorsqu'ils manipulent des couteaux ou des casseroles brûlantes. J'utilise aussi parfois une loupe électronique portable, mais ce n'est pas toujours évident à cause de la vapeur de cuisine. Le métier de cuisinier peut être dangereux et demande beaucoup de concentration. J'essaie alors de m'adapter, et certains gestes sont devenus des mécanismes.

Il ne faut pas se limiter à son handicap. La première chose, c'est de vouloir. Mais il faut aussi encourager les entreprises à engager plus de personnes handicapées : elles se montrent souvent réticentes et n'ont pas toujours conscience des avantages qui existent. C'est important, parce qu'un travail peut apporter beaucoup de satisfaction. Pour moi, une assiette qui revient vide en cuisine est la plus belle récompense ! Tant que je pourrai rester dans la cuisine, j'y resterai. Parce que c'est mon métier, et c'est un peu ma vie aussi... »



Retrouvez leurs témoignages en vidéo sur notre site : www.ona.be

Une récolte de bouchons au profit de l'ONA

Il y a diverses façons de marquer votre soutien à notre association : faire un don, devenir volontaire, ajouter l'ONA à votre testament, parler de l'ONA autour de vous, encourager d'autres personnes à faire des dons... L'école primaire des Pagodes, à Bruxelles, a quant à elle choisi la récolte de bouchons. Retour sur une belle collaboration.

Chaque année, l'école des Pagodes organise une action sociale au profit d'une association. L'objectif est de sensibiliser les élèves à une cause particulière et de les encourager à agir. Pour l'année scolaire 2015-2016, le choix de l'école s'est porté sur l'ONA.

Porté par Fabienne De Boe, responsable de la bibliothèque des Pagodes, et Angela Marinaro, formatrice à l'ONA, ce projet a d'abord été proposé aux élèves et professeurs de 4^{ème} primaire. La première étape ? Les sensibiliser à la déficience visuelle et leur présenter l'ONA.



846 kilos de bouchons ont été récoltés !



Julie, malvoyante, présente un jeu adapté

Angela s'est donc rendue à l'école des Pagodes, accompagnée de Julie, malvoyante et volontaire à l'ONA. Elle a commencé par présenter aux élèves les missions et services de l'ONA. Pour illustrer le travail de notre bibliothèque et de notre ludothèque, Angela avait apporté des livres et des jeux adaptés : utilisation de couleurs contrastées, de matières, de relief... Les élèves ont pu prendre conscience des adaptations nécessaires pour qu'un jeune aveugle ou malvoyant puisse jouer et lire.

Angela a ensuite laissé la parole à Julie, venue partager son témoignage et répondre aux questions des élèves. Les enfants l'ont donc questionnée sur son quotidien, son handicap, ses difficultés...

Une rencontre très riche, qui a autant marqué les élèves que Julie !

Les élèves de 4^{ème} primaire et leurs professeurs, devenant à leur tour porte-paroles de l'ONA, ont ensuite invité le restant de l'école à participer à la récolte de bouchons. De leur côté, les équipes de l'ONA ont également participé à cette action. Au final, ce sont **846 kg de bouchons qui ont pu être récoltés** et ensuite convertis en don à l'ONA ! La réaction des élèves :

« Nous sommes contents et fiers d'avoir participé à la récolte de bouchons en plastique ! »

Une action qui crée du lien, qui rend les élèves acteurs d'un projet et qui revient directement aux personnes aveugles et malvoyantes : une expérience positive pour tous !

Le témoignage d'Angela, formatrice à l'ONA :



« Cette expérience avec l'école des Pagodes fut très positive ! Tout d'abord parce que ce genre d'initiative est une excellente façon de parler de la différence et de l'appréhender. J'ai été aussi particulièrement marquée par l'intérêt, l'enthousiasme et l'investissement des enfants. La présence de Julie a été, sans aucun doute, un véritable plus. Je suis certaine que les élèves ne l'oublieront pas de sitôt ! »

DÉMÉNAGEMENTS DE NOS BUREAUX DE CHARLEROI ET NAMUR

En juillet et septembre 2016, nos bureaux régionaux de Namur et Charleroi ont déménagé. Les assistants sociaux et accompagnateurs scolaires de l'ONA y reçoivent désormais – sur rendez-vous – toute personne à la recherche d'une aide, de conseils et d'informations en matière de déficience visuelle.

Notre antenne de Charleroi vous accueille sur rendez-vous au :
 Parc d'activités Héraclès – chaussée Impériale 91 – bâtiment 4
 (anciennement Chaussée de Charleroi) à 6060 Gilly.
 Le bâtiment 4 se situe derrière le bureau de la poste.
 Pour contacter les équipes de Charleroi : 071/32.05.61
 Infos et heures de permanence sur : www.ona.be/contact/charleroi/



Notre antenne de Namur vous accueille sur rendez-vous au :
 Business Centre Actibel – route de Louvain la Neuve 4 –
 5001 Namur (Belgrade)
 Le Business Centre se trouve derrière le Quick.
 Pour contacter les équipes de Namur : 081/73.65.82
 Infos et heures de permanence sur : www.ona.be/contact/namur/

« JE RACONTE MA VIE »

Pendant plusieurs semaines, douze personnes de cultures et d'horizons différents se rencontrent pour raconter leur vie. Jules, Myriam, Pierre, Nanette, Jacqueline et Marie sont déficients visuels et fréquentent la bibliothèque de l'ONA. Salvatore, Mohammed, Astou, Bernadette, Jeanne et Ameneh apprennent à lire et écrire à l'asbl « Alpha-Andromède » à Woluwe-Saint-Lambert. De ces rencontres est né un recueil. De ce recueil est né un spectacle, mis en voix et en musique par « Le Plaisir du Texte ». Venez assister à cette représentation unique **le mercredi 30 novembre 2016 à 10h**, à la Maison communale de Woluwe-Saint-Lambert (avenue Paul Hymans 2 à 1200 Bruxelles). **Tarif : gratuit - Inscription obligatoire : 02/240.79.94**



DATES À RETENIR

- 3 Décembre** | Journée internationale des personnes handicapées
- 5 Décembre** | Journée mondiale du bénévolat
- 4 Janvier** | Journée mondiale du braille
- 12 Mars** | Journée mondiale du glaucome
- 2017** | 95 ans de l'ONA



Repas dans le noir

Octobre 2016 marque le lancement d'un projet original de repas dans le noir, initié par une brasserie de Marche-en-Famenne, le « Tiroir des Saveurs ». L'ONA a pris une part importante dans la réalisation et l'organisation de ces repas, dont le but est de sensibiliser un large public de manière conviviale.



Les acteurs du projet accompagnés de Nathalie Heyard, députée provinciale

L'histoire remonte à 2012, lorsque l'ONA est contactée pour mettre en place un projet de repas dans le noir à la brasserie « Le Tiroir des Saveurs », située à Marche-en-Famenne. L'ASPH (Association Socialiste pour Personnes Handicapées) et la Maison de la Culture Famenne-Ardenne sont alors déjà impliquées dans le projet. Les deux partenaires recherchent une association ayant une expérience en matière d'animations dans le noir, et motivée par l'aventure. L'ONA n'hésitera pas longtemps avant de se lancer !

Entre fin 2012 et octobre 2016, de nombreux aménagements ont été faits. La brasserie s'est dotée d'un espace totalement occultable, en grande partie financé par la Province du Luxembourg, et l'ONA a fait un appel à candidatures auprès de ses membres pour trouver des guides lors de ces repas. L'originalité du projet réside en effet dans la présence active de volontaires déficients visuels. Ce sont eux qui serviront les repas et mangeront avec les participants. Ils pourront ainsi partager leur expérience en tant que déficients visuels, et aider les personnes à trouver leurs repères pendant le repas.

Pour lancer officiellement les repas dans le noir, une conférence de presse a eu lieu le 4 octobre 2016. Plusieurs journalistes étaient sur place pour découvrir l'espace dans le noir et poser leurs questions aux différents acteurs du projet.

Le premier repas a eu lieu le 28 octobre et était complet plus de deux mois avant la date ! Toutes les autres dates jusqu'en juin 2017 sont complètes, mais si le concept vous intéresse, contactez Justine Jeanmoye (assistante sociale de l'ONA) au 061/22.46.44.

N'hésitez pas à aller également sur notre site : www.ona.be pour vous tenir informé(e) de nouvelles dates éventuelles.

+ Tarif : 25 € (boissons non comprises) pour un menu 3 services.
 Où ? Tiroir des Saveurs – Chaussée de l'Ourthe, 74 à Marche-en-Famenne.

f Retrouvez notre actualité quotidienne sur notre page Facebook : www.facebook.com/ONA.Belgique

Un jeune malvoyant dans un camp spatial américain

Cette année et pour la première fois, la Belgique participait au Space Camp for Interested Visually Impaired Student (SCIVIS) à l'US Space & Rocket Center d'Huntsville, Alabama. C'est Loïc, un jeune malvoyant de 15 ans, qui avait été sélectionné pour participer à ce camp, du 24 au 30 septembre.

Il était accompagné dans cette aventure par Pierre De Roover, accompagnateur scolaire à l'ONA et Pierre Gieling, détaché pédagogique à l'Euro Space Center.

C'est à l'initiative de Dan Oates, formateur à l'US Space Center, que ce camp, intégralement dédié aux jeunes déficients visuels, a vu le jour en 1989. Si son objectif est de permettre aux jeunes de découvrir les multiples facettes du métier d'astronaute et de stimuler des vocations, le SCIVIS a aussi pour objectif de permettre aux jeunes en situation de handicap de prendre confiance en eux, d'apprendre à être solidaires les uns avec les autres et de vivre une expérience hors du commun « comme les autres ».

Le SCIVIS est aussi une riche expérience humaine, qui réunit durant 6 jours, des jeunes et leurs accompagnateurs du monde entier : Etats-Unis, Canada, Irlande, Grèce, Israël, Inde, Afrique du Sud, Australie, et bien sûr, Belgique.

C'est grâce à la détermination de Pierre Gieling, à ses contacts avec l'organisateur du SCIVIS, ainsi qu'à la Fondation Dirk Frimout que la Belgique a pu, pour la toute première fois, envoyer un participant déficient visuel !

La semaine au camp fut très intense : les jeunes étaient pris en charge dès leur réveil à 7h jusqu'au coucher à 22h30. Les seules pauses étaient celles des repas. Parmi les nombreuses activités, certaines furent spectaculaires :



Initiation à la plongée pour Loïc



Le groupe de Loïc : une belle aventure humaine !

l'escalade et la tyrolienne, l'initiation à la plongée, le saut depuis le haut d'un poteau de téléphone, et bien sûr les missions sur les simulateurs.

Loïc a d'ailleurs eu l'occasion de jouer 4 rôles différents lors des simulations : pilote de la navette, ingénieur dans la salle de contrôle, commandant en chef et scientifique dans la station spatiale.

Quel que soit le poste de travail occupé, tout était prévu et adapté, en braille et en grands caractères. Les instructeurs du SCIVIS étaient aussi formés pour accompagner les jeunes dans les différentes activités.

Les accompagnateurs devaient quant à eux être disponibles à la demande et en cas de besoin pour assister les jeunes en difficulté. Dans le groupe de Loïc, composé de 16 ados, Guila (accompagnatrice israélienne) et Pierre De Roover ont eu l'occasion de travailler ensemble et d'apprendre à connaître ces jeunes du monde entier (10 Américaines, 2 Australiens, 1 Grec, 2 Israéliens et 1 Belge). Ils ont partagé avec eux ces moments de vie uniques et les ont vus progresser de jour en jour, prendre confiance en eux, nouer des liens d'amitié et de solidarité et vivre des aventures incroyables !

Le SCIVIS est une organisation extraordinaire, unique au monde. Selon Pierre De Roover, c'est « une expérience à vivre au moins une fois dans sa vie. »

C'est pourquoi l'ONA, en partenariat avec la Fondation Dirk Frimout, compte bien envoyer chaque année des jeunes belges aux USA pour ce camp spatial !

Des réussites scolaires, des défis relevés, des difficultés surmontées, des expériences audacieuses, mais aussi des projets qui font parler des actions de l'ONA... Tant de victoires qui font notre fierté et que nous tenons à souligner !

NOS JEUNES RÉUSSISSENT !

En juin dernier, nous mettons à l'honneur 3 belles réussites scolaires :

Tout d'abord, Sumeera, accompagnée par Pascale depuis 15 ans et qui a obtenu son CESS à l'Ecole des Frères de Tournai.

Également à l'honneur, Lindsay, accompagnée par Virginie depuis 14 ans, qui a obtenu son diplôme après une 7ème professionnelle de « Gestionnaire de très petites entreprises » à l'Institut des Sacrés-Cœurs de Waterloo.

Enfin, nous sommes très fiers de Mouna, suivie par Delphine depuis 10 ans et qui a réussi avec brio ses études supérieures en logopédie à l'Institut Marie Haps de Bruxelles !

Mais ce ne sont pas les seules à avoir obtenu leurs diplômes : Gwenegan, Inès, Jadot, Pierre-François, Adrien, Sascha, Grégoire ou encore Loïc ont également réussi !

Bravo à eux !



Sumeera & Pascale



Virginie & Lindsay



Mouna & Delphine

VOYAGE AU KIRGHIZISTAN

Durant le mois d'octobre 2016, Julie, jeune malvoyante de 30 ans et volontaire à l'ONA, a passé 10 jours au Kirghizistan. Voyager seule et aller à la rencontre d'une autre culture : un défi de taille pour elle ! Elle a pu compter sur une guide de la région pour parcourir une partie du pays et participer à la transhumance des chevaux avec des nomades. Cela lui a permis de monter à cheval pendant plusieurs jours, pour son plus grand bonheur.

Elle a été impressionnée par la simplicité de la vie des nomades et leur proximité avec la nature. Un quotidien sans artifices dont Julie retire de nombreuses leçons. Depuis son retour, Julie ne pense qu'à une chose : repartir et emmener d'autres personnes avec elle, pour leur faire découvrir ce magnifique pays ! Une expérience hors du commun, mais surtout, un très bel exemple d'autonomie !



L'ONA SUR LE PODIUM



Cette année, l'ONA participait à un concours photo international intitulé « Révélé & Dévoilé ». L'une de nos photos a été sélectionnée par le jury et sera exposée aux Halles Saint-Géry à Bruxelles, du 20 octobre au 4 décembre 2016.

Lors du vernissage de l'exposition qui avait lieu le 20 octobre, l'ONA a décroché la deuxième place du concours !

Changer de regard sur le handicap



**POUR QU'IL NE SOIT PLUS CONSIDÉRÉ
COMME UN OBSTACLE**

Pour remplir ses missions, l'ONA dépend essentiellement de votre générosité.

Pour faire un don : BE06 0012 3165 0022 - Communication : 8758

Merci !

L'ONA, c'est quoi ?

Depuis 1922, l'Œuvre Nationale des Aveugles agit pour l'autonomie et l'intégration sociale des personnes déficientes visuelles. Grâce à ses antennes locales à Bruxelles et en Wallonie, elle leur propose différents services de proximité.



02/241.65.68

info@ona.be

www.ona.be

facebook.com/ONA.Belgique